



LA FRANÇAISE

Information clé pour l'investisseur

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de ce FCP. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce FCP et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

La Française Rendement Emergent 2023 - part I - FR0011203223

Ce FCP est géré par La Française Asset Management,
société du Groupe La Française

OBJECTIFS ET POLITIQUE D'INVESTISSEMENT

L'objectif du fonds, de classification « Obligations et autres titres de créance internationaux » est d'obtenir une performance nette de frais supérieure à celle des obligations émises par l'Etat français libellées en EUR à échéance 2023, sur la période de placement recommandée de 6 ans à compter du 28 avril 2017 et jusqu'au 31 décembre 2023. La rentabilité éventuelle du fonds sera le fruit à la fois de la valorisation des coupons courus des obligations présentes en portefeuille et des variations de capital dues à la fluctuation des taux d'intérêt et des spreads de crédit.

Indicateur de référence : OAT 4.25% octobre 2023 (l'OAT est un instrument utilisé depuis 1985 par l'Etat français pour emprunter sur des durées comprises entre 7 et 30 ans, à taux fixe ou indexé, avec remboursement in fine). TRA au 02/02/2017: 0.33%. Le fonds est géré activement et de manière discrétionnaire. Le fonds n'est pas géré en référence à un indice.

La sensibilité globale du portefeuille est comprise entre 6 et 0 (décroissante dans le temps).

La stratégie d'investissement consiste à gérer un portefeuille d'obligations de maturité inférieure ou égale au 31 décembre 2023, des pays émergents (dette publique et/ou parapublique jusqu'à 100%, dette privée (capitalisations de grandes valeurs) 10% maximum). A l'approche de l'échéance du fonds, c'est-à-dire à moins de 12 mois de l'échéance, le gisement des obligations émergentes se raréfiant, les liquidités seront, le cas échéant, placées dans des titres émis au sein des pays de l'OCDE. Les pays concernés sont sélectionnés selon un processus établi par la société de gestion, selon une approche fondamentale d'analyse des données macroéconomiques et des facteurs de marché avec un accès aux marchés de la dette émergente libellée en devises fortes uniquement, sans exposition aux devises émergentes. La stratégie ne se limite pas à du portage d'obligations, la société de gestion pourra procéder à des arbitrages, en cas de nouvelles opportunités de marché ou en cas d'identification d'une augmentation du risque de défaut à terme d'un des émetteurs en portefeuille. Durant la période de commercialisation, la gestion du portefeuille sera active de manière à gérer l'exposition globale.

Le fonds est investi en instruments de taux internationaux (obligations à taux fixe ou variable, TCN, billets de trésorerie, certificats de dépôts, bons du trésor), libellés en euros, et/ou en USD et/ou en GBP. Le fonds est couvert contre le risque de change.

Le portefeuille pourra être investi jusqu'à 100% dans des titres spéculatifs (c'est-à-dire une notation inférieure à BBB- notation Standard & Poor's ou à Baa3 notation Moody's) ou équivalent selon analyse de la société de gestion, des titres n'ayant aucune notation, des titres de signature « investment grade » (égales ou supérieures à BBB-) ou équivalent selon analyse de la société de gestion. La société de gestion ne recourra pas exclusivement ou mécaniquement à des notations et effectuera une analyse crédit lors de l'investissement.

Le fonds pourra investir dans la limite de 10% en parts ou actions d'OPCVM français ou européens conformes à la directive et pourra avoir recours à des opérations d'acquisition et de cession temporaire de titres.

Le fonds utilisera des instruments financiers à terme jusqu'à 100% de l'actif de l'OPCVM. Tous les risques associés aux actifs (taux, change) pourront être couverts et/ou exposés par des instruments financiers à terme tel que futures, options, swaps, change à terme, Credit Default Swap (CDS), sans recherche de surexposition.

Compte tenu de la stratégie d'investissement mise en oeuvre, le profil de risque du fonds variera dans le temps, l'exposition aux différents facteurs de risque décroissant au fur et à mesure que l'on s'approche de l'échéance de la stratégie d'investissement. A l'approche de l'échéance du fonds, la société de gestion optera, en fonction des conditions de marché qui prévaudront alors, soit pour la reconduction de la stratégie d'investissement, soit pour la fusion avec un autre OPCVM soit pour la liquidation du fonds, sous réserve d'agrément AMF.

Durée de placement recommandée : jusqu'au 31 décembre 2023. Ce fonds pourrait ne pas convenir aux investisseurs qui prévoient de retirer leur apport avant le 31 décembre 2023.

Modalités de rachat : Les rachats sont centralisés chaque jour (J) auprès de La Française AM Finance Services à 11h00 et sont réalisés sur la base de la prochaine valeur liquidative, avec règlement en J+2 (jours ouvrés).

Le fonds sera fermé à la souscription 30 mois après le 28 avril 2017. A compter de cette date, seules les souscriptions précédées d'un rachat effectué le même jour pour un même nombre de parts, sur la même valeur liquidative et par un même porteur pourront être transmises.

Affectation des sommes distribuables : Capitalisation

PROFIL DE RISQUE ET DE RENDEMENT



Explications textuelles de l'indicateur de risque et de ses principales limites :

La catégorie de risque 3 reflète les investissements du fonds dans des instruments de taux émis par des émetteurs publics ou parapublics de pays dits émergents sans contraintes de notation, libellés en euros ou en USD.

Les données historiques, telles que celles utilisées pour calculer l'indicateur synthétique, pourraient ne pas constituer une indication fiable pour le futur.

La catégorie la plus faible ne signifie pas « sans risque ».

La catégorie de risque associée à cet OPCVM n'est pas garantie, elle est susceptible d'évoluer dans le temps.

Cet OPCVM ne bénéficie pas d'une garantie en capital.

Risques importants pour le FCP non pris en compte dans cet indicateur :

Risque lié aux impacts de techniques telles que des produits dérivés : c'est le risque d'amplification des pertes du fait de recours à des instruments financiers à terme tels que les contrats financiers de gré à gré et/ou les contrats futures.

Risque de crédit :

Il s'agit du risque résultant de la dégradation de signature ou de défaut d'un émetteur. Ce risque est d'autant plus élevé que le fonds investit dans des titres spéculatifs ou non notés ; cela peut entraîner une baisse de la valeur liquidative du fonds et une perte en capital.

FRAIS

Les frais et commissions acquittés servent à couvrir les coûts d'exploitation du FCP y compris les coûts de commercialisation et de distribution des parts. Ces frais réduisent la croissance potentielle des investissements.

FRAIS PONCTUELS PRELEVES AVANT OU APRES INVESTISSEMENT	
Frais d'entrée	3,00 %
Frais de sortie	Néant

Le pourcentage indiqué est le maximum pouvant être prélevé sur votre capital avant que celui-ci ne soit investi. Dans certains cas, l'investisseur peut payer moins. L'investisseur peut obtenir de son conseiller ou de son distributeur le montant effectif des frais d'entrée et de sortie.

FRAIS PRELEVES PAR LE FONDS SUR UNE ANNEE	
Frais courants	0,91 % (*)

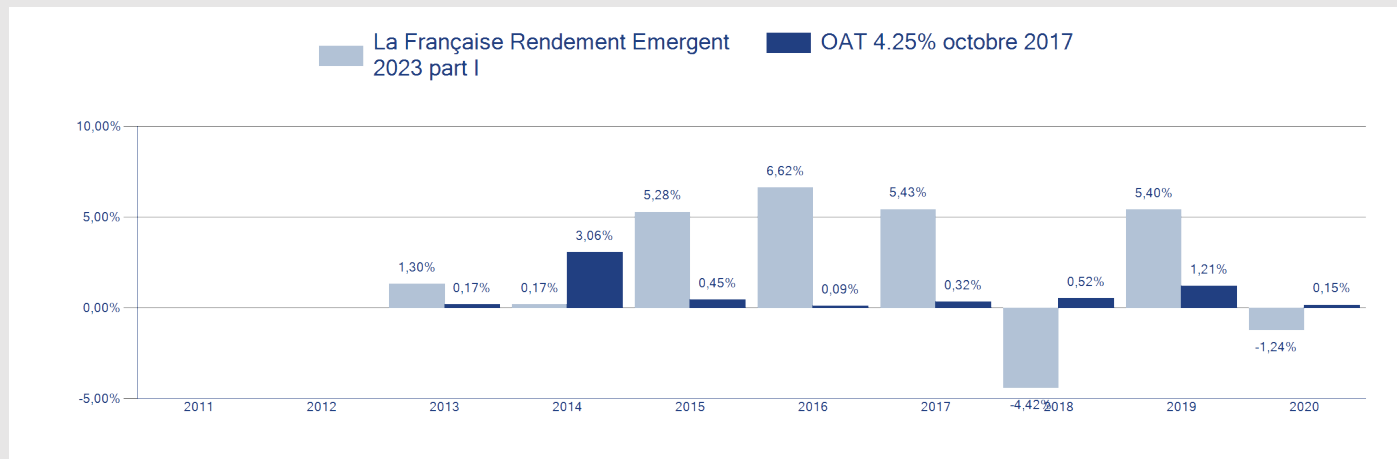
(*) Ce chiffre correspond aux frais de l'exercice clos le 31/12/2020 et peut varier d'un exercice à l'autre.

FRAIS PRELEVES PAR LE FONDS DANS CERTAINES CIRCONSTANCES	
Commission de surperformance	Néant (**)

(**)

Pour plus d'informations sur les frais, veuillez-vous référer aux pages 65 et 66 du prospectus de ce FCP, disponible sur le site internet www.la-francaise.com. Les frais courants ne comprennent pas : les commissions de surperformance et les frais d'intermédiation excepté dans le cas de frais d'entrée et/ou de sortie payés par le FCP lorsqu'il achète ou vend des parts d'un autre véhicule de gestion collective.

PERFORMANCES PASSES



Le 28 avril 2017 :

- changement de l'indicateur de référence l'OAT 4,25% octobre 2023 au lieu de l'OAT 4,25% octobre 2017 - modification de la stratégie d'investissement. Les performances passées ont été réalisées dans des conditions qui ne sont plus d'actualité.

FCP créé le : 20/03/2012

Performance calculée en EUR

La performance du fonds est calculée dividendes et coupons nets réinvestis et nette de frais de gestion directs et indirects et hors frais d'entrée et de sortie.

Les performances passées ne préjugent pas des performances futures. Elles ne sont pas constantes dans le temps.

INFORMATIONS PRATIQUES

Dépositaire : BNP Paribas Securities Services

Derniers prospectus, rapport annuel et document d'information périodique des parts I, R, TD EUR, D, TC EUR : disponible gratuitement sur le site <http://www.la-francaise.com> ou en contactant La Française Asset Management au tél. 33 (0)1 44 56 10 00 ou par e-mail : contact-valeursmobilières@la-francaise.com ou par courrier : 128 boulevard Raspail 75006 Paris

Valeur liquidative et autres informations pratiques : locaux de la société de gestion et/ou www.la-francaise.com

Autres catégories de parts : R, TD EUR, D, TC EUR

Fiscalité : selon votre régime fiscal, les plus-values et revenus éventuels liés à la détention de parts du FCP peuvent être soumis à taxation. Nous vous conseillons de vous renseigner à ce sujet auprès du commercialisateur du FCP. Le fonds n'est pas ouvert aux résidents des Etats Unis d'Amérique « U.S. Person » (la définition de « U.S. Person » est disponible sur le site internet de la société de gestion www.la-francaise.com et/ou dans le prospectus).

Politique de rémunération : la politique de rémunération actualisée de la société de gestion, y compris une description de la façon dont la rémunération et les avantages sont calculés, la composition du comité de rémunération en charge d'attribuer la rémunération variable et les avantages, est disponible sur le site internet : <https://www.la-francaise.com/fr/informations-reglementaires/>. Un exemplaire papier est disponible gratuitement sur demande au siège social de la société de gestion.

La responsabilité de La Française Asset Management ne peut être engagée que sur la base des déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du prospectus du FCP.

Ce FCP est agréé par la France et réglementé par l'Autorité des marchés financiers.

La Française Asset Management est agréée en France et réglementée par l'AMF.

Les informations clés pour l'investisseur ici fournies sont exactes et à jour au 11/02/2021